



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 19 juin 2025

Projet de construction du Centre de Secours Lausanne - réaffectation du compte d'attente de CHF 349'000.- initialement prévu pour la réfection de la caserne

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Direction de la sécurité et de l'économie, par l'intermédiaire de son Service de protection et sauvetage (SPSL), avait inscrit au plan des investissements un montant de CHF 349'000.- destiné à financer les études préliminaires pour la réfection nécessaire de la caserne des sapeurs-pompiers.

Les développements urbanistiques du centre de Lausanne ont toutefois une incidence directe sur les délais de déplacement des véhicules du SPSL, ainsi que sur les temps de mobilisation du personnel en cas de ré-alarme. Dans ce contexte, une réflexion stratégique a été engagée, visant à regrouper les principales entités du SPSL sur un site unique situé hors du centre-ville. Celui-ci pourrait être édifié sur la parcelle n° 41, propriété de la Ville de Lausanne, sise sur le territoire de la commune du Mont-sur-Lausanne. Ce projet permettra de renforcer l'efficacité opérationnelle, d'offrir des conditions de travail optimales à plus de 200 collaboratrices et collaborateurs et de réduire les coûts de fonctionnement à long terme.

Dans cette perspective, la Municipalité a décidé de réaffecter le montant de CHF 349'000.-, initialement inscrit au plan des investissements pour la rénovation de la caserne de la Vigie, en vue de financer les études nécessaires à la réalisation du Centre de Secours Lausanne. Cette décision a été transmise à la Commission des finances, qui en a pris acte lors de sa séance du 21 mai.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien donner à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter